

**AVIS PUBLIC
ENTREE EN VIGUEUR**

RÉSOLUTIONS NUMÉROS 24-376, 24-416 ET 24-451

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 24-376** permettant, à certaines conditions, l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 2 038 379 du Cadastre du Québec, correspondant à l'adresse civique 2460, rue des Seigneurs Est et ayant une superficie de 0,75 hectare, afin d'y permettre les usages non agricoles mentionnés, le tout conformément à la demande complétée par le requérant en date du 15 novembre 2023.

De plus, à la séance ordinaire tenue le 17 juin 2024, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 24-416** permettant de régulariser les dérogations relatives aux enseignes de la Faculté de médecine vétérinaire sur l'immeuble situé au 3200, rue Sicotte (lot 1 969 561), dans la zone 2133-I-01.

De plus, à la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 24-451** permettant, à certaines conditions, la délivrance d'un permis de construction d'une résidence unifamiliale isolée sise aux 2792-2794, rue Saint-Pierre Ouest (lot 1 298 723), dans la zone 5207-H-02, qui sera implantée sur une partie privative faisant partie d'une copropriété horizontale.

Ces résolutions sont entrées en vigueur le 15 juillet 2024, date de l'émission des certificats de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut les consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 23 juillet 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim